

# Le

Mensuel  
d'informations  
locales  
et municipales  
de Domont

# Domontois



Retrouvez toutes les informations sur le site internet : [www.domont.fr](http://www.domont.fr)

N° 248 - avril 2019

## SOMMAIRE

➤ **Actualités**  
Cantine scolaire :  
pensez à réserver



Page 4

➤ **Sports**  
Le basket à l'américaine



Page 9

➤ **Retour sur...**  
Le déjeuner  
des seniors



Page 10



# BUDGET 2019

# PAS DE HAUSSE D'IMPÔTS

page 2

## TEMPS FORTS

➤ Mercredi 8 mai

### Commémoration du 8 mai 1945

Les associations d'anciens combattants et la municipalité vous invitent à participer au cortège du 74<sup>e</sup> anniversaire de la victoire du 8 mai 1945. Rendez-vous au cimetière à 18h.

Renseignements : 01 39 35 55 00



➤ Samedi 18 et dimanche 19 mai

### Le salon d'artisanat d'art et du goût

Organisé par le Comité des Fêtes, ce 17<sup>e</sup> salon d'artisanat d'art vous fera découvrir le savoir-faire de nombreux artistes aux horizons variés. Le salon recevra aussi des professionnels du goût... Entrée gratuite.

Gymnase Charles de Gaulle  
Renseignements : 01 39 35 84 27



Budget 2019

## Une gestion rigoureuse pour une qualité de service optimale

Le budget communal, c'est le reflet même de la dépense publique de proximité avec un principe de base : ne jamais dépenser plus que ne le permettent les recettes et donner la priorité aux services à la population. Pour 2019, la ville disposera d'un budget dynamique et solide avec des taux d'imposition sans augmentation et l'absence d'emprunt nouveau.

### QUESTIONS À LAURENT GUIDI, MAIRE-ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX FINANCES COMMUNALES



**Le budget 2019 a été voté le 11 avril dernier. Quelles en sont les grandes lignes ?**

C'est un budget que nous avons établi avec de moindres difficultés, grâce à l'ajustement de nos taux d'imposition réalisé l'an dernier après je le rappelle, 20 ans sans hausse de la fiscalité locale. Ce budget 2019 a donc été construit sans augmentation des taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières, et sans emprunt nouveau. Ce sont les deux principales informations à retenir.

**Faut-il en déduire que le montant des impôts locaux n'augmentera pas ?**

Hélas non ! Chacun le sait, les taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières votés par le Conseil municipal s'appliquent à des bases locatives réévaluées chaque année par l'État. Or pour 2019, les bases locatives augmenteront de +2,2%. C'est une augmentation importante par rapport aux années antérieures (2018 : +1,2%, 2017 : +0,40%, 2016 : +1%). Mais il est aussi permis de se demander si le Gouvernement ne reprend pas d'une main ce qu'il a donné de l'autre en supprimant progressivement la taxe d'habitation.

**Qui va subir cette hausse ?**

Avec la disparition progressive de la taxe d'habitation, cette hausse pourrait surtout concerner les contribuables assujettis aux taxes foncières : les propriétaires, les entreprises. Bien évidemment, elles constituent une recette importante pour le budget de la commune, mais nous considérons que la hausse décidée pour cette année est élevée et pénalisera une fois encore les classes moyennes.

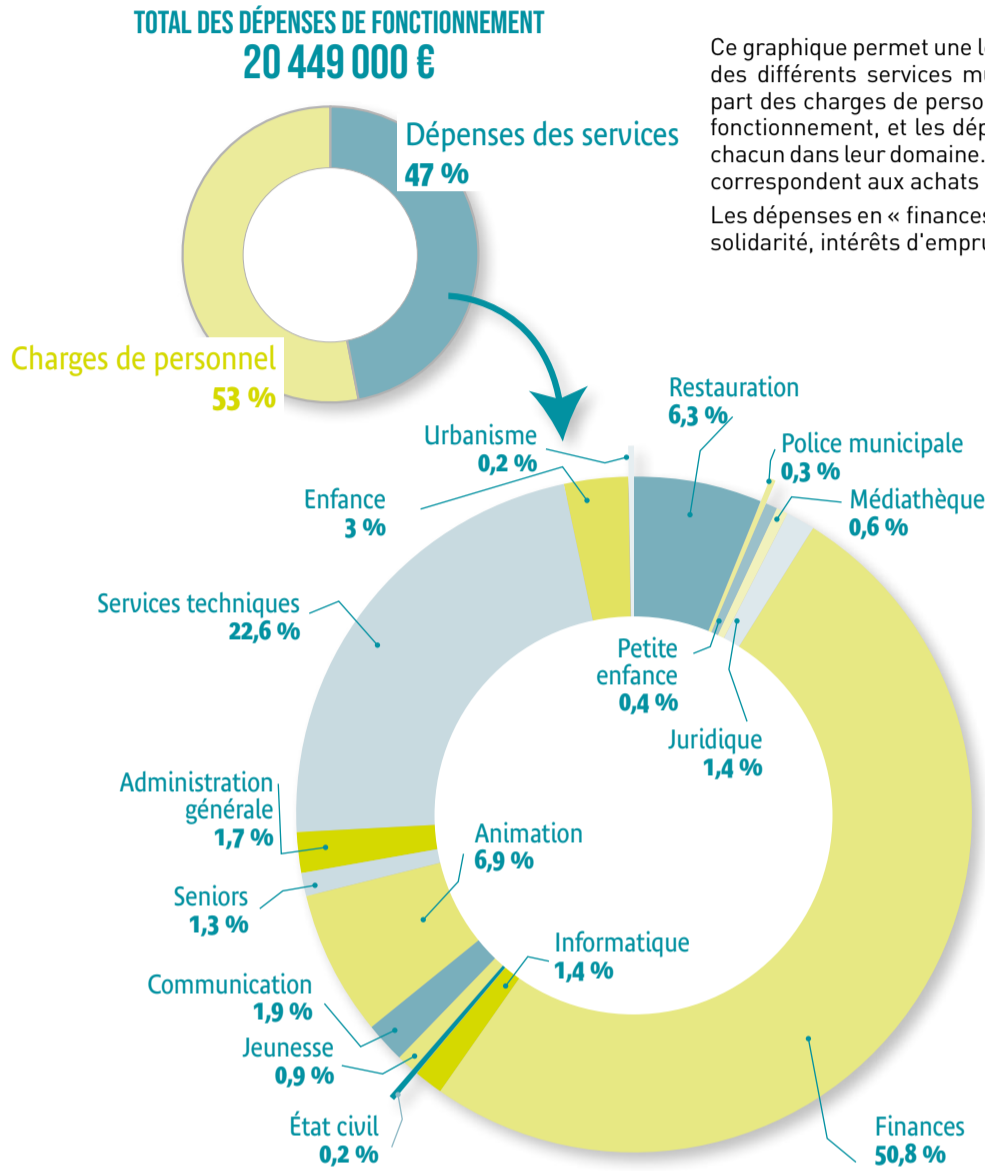
**Les impôts locaux ont pourtant une utilité plus directe puisqu'ils financent des services de proximité. Quels sont les grands axes de ce budget 2019 ?**

Certes, mais il aurait été intelligent de ne pas diminuer les ressources des collectivités, notamment de la Dotation Globale de Fonctionnement, plus d'un million d'euros de moins depuis 2012 pour Domont, au lieu d'accroître encore la pression fiscale. En effet, les dotations de l'État baissent encore légèrement, même si nous sommes bien loin des purges subies entre 2014 et 2018. Domont peut ainsi maintenir un bon niveau de services à la population. En ce qui concerne le fonctionnement, nous restons sur une structure budgétaire toujours contrainte : nous avons un devoir de rigueur pour optimiser la moindre de nos recettes en privilégiant toujours les politiques publiques au bénéfice des Domontois. Quant à l'investissement, la part la plus notable de 2019 concerne les aménagements urbains du nouveau Cœur de ville, même si nous avons également budgété un grand nombre de petits investissements pour améliorer le fonctionnement de nos services et assurer l'entretien courant du patrimoine public.

**Un mot sur la dette. C'est un élément déterminant qui traduit la situation financière de la ville. Où en sommes-nous ?**

Au 31 décembre 2018, l'encours de notre dette s'élevait à 16 852 000 € et devrait diminuer encore en 2019 puisque nous n'aurons pas à souscrire de nouvel emprunt cette année. Nous nous retrouvons dans la moyenne des villes de même taille avec des emprunts d'un taux moyen de 2,49 %, avec une capacité d'autofinancement importante de nos investissements.

### RÉPARTITION FONCTIONNELLE DES SERVICES MUNICIPAUX



Ce graphique permet une lecture précise sur la répartition fonctionnelle des différents services municipaux. Pour comprendre, il distingue la part des charges de personnel qui représentent 53 % des dépenses de fonctionnement, et les dépenses effectuées par les différents services chacun dans leur domaine. Par exemple, les 608 900 € de la restauration correspondent aux achats de denrées et fournitures diverses.

Les dépenses en « finances » correspondent aux taxes, contributions de solidarité, intérêts d'emprunts, etc., que doit payer la commune.

### FOCUS

**124 400 €**  
**POUR LES TRANSPORTS**

C'est le montant du budget annexe de transport urbain. Ce budget couvre les frais de fonctionnement de la ligne de bus intérieur Dobus.



**527 958 €**  
**POUR L'ANIMATION**

Ce budget 2019 confirme le choix de la ville de Domont de proposer un bon niveau d'animations pour tous les publics : Foire annuelle, Festival de l'été, Carnaval, Feu d'artifice, SMJ Land et Color Dom, expositions à la médiathèque, etc.

### LES CHIFFRES À RETENIR CÔTÉ RECETTES

**1 970 880 €**

Montant prévisionnel des prestations payées par les Domontois (restauration scolaire, accueils de loisirs séjours, aides aux personnes, etc.) et des redevances d'occupation du domaine public. Ces recettes représentent un peu moins de 10 % des recettes réelles de fonctionnement et ne correspondent pas au cours réel engagé.

**7 446 792 €**

Produit des taxes foncières et d'habitation en 2019. La revalorisation des bases locatives établie par l'État (+2,20%), apportera un supplément de recettes de 185 000 €. Les impôts et taxes représentent 54 % des ressources financières de Domont.

**2 094 461 €**

Montant de l'attribution versée par la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée. Cette attribution avait été revalorisée de +650 000 € l'année dernière après la réintégration des équipements sportifs dans le champ de compétences de la commune. Son montant est sans changement par rapport à 2018.

**240 000 €**

Montant de la taxe locale sur la consommation d'électricité. En faible hausse de +0,25 % par rapport à 2018.

**725 000 €**

Montant des droits de mutation prévus pour 2019. La commune perçoit ces droits dans le cadre des transactions immobilières qui varient d'une année à l'autre (pour information 724 890 € perçus en 2018).

**3 464 185 €**

Montant des dotations d'état et subventions. On y retrouve également les subventions versées par la Caisse d'Allocations Familiales, en hausse de +8,10 % après l'agrandissement de la Maison de la Petite Enfance.

**181 174 €**

Montant des produits de la location d'immeubles et de salles municipales.

### LES CHIFFRES À RETENIR CÔTÉ DÉPENSES

**10 536 329 €**

Montant des charges de personnel. C'est de loin la part la plus importante du budget. Elle est en hausse de +2,65 % par rapport à 2018 en raison de la création de postes liée à l'extension de la Maison de la Petite Enfance et de nouveaux dispositifs légaux (régimes indemnitaires, évolutions des carrières).

> Les services de la Ville comprennent au total 297 agents (titulaires, CDI et contractuels) dont 204 femmes et 93 hommes.

**4 665 757 €**

Montant des charges générales 2019. Les efforts de gestion sont particulièrement sensibles sur ces charges qui couvrent les dépenses courantes de fonctionnement de la commune (assurances, carburants, eau, électricité, télécommunications, fournitures administratives, prestations de services...). Elles sont en baisse de -1,51 % par rapport à 2018.

**1 152 108 €**

Cette classification comptable regroupe plusieurs postes de dépenses dont les principaux sont :

- les subventions aux associations : 395 416 €
- les indemnités versées aux élus : 187 002 €
- le contingent versé au service d'incendie et de secours : 294 938 €
- la subvention au CCAS : 112 000 €

**425 000 €**

Montant des intérêts des emprunts. Les intérêts sont financés par le budget de fonctionnement, le capital est remboursé en section d'investissement.

**2 800 000 €**

Cette somme qui correspond à la différence entre les dépenses et les recettes de fonctionnement (épargne brute) permet entre autres le financement de l'investissement. Ce chiffre traduit la rigueur de la gestion des dépenses courantes de la commune. Cette somme doit, en théorie, couvrir au minimum le remboursement du capital des emprunts soit 1 361 000 € en 2019.

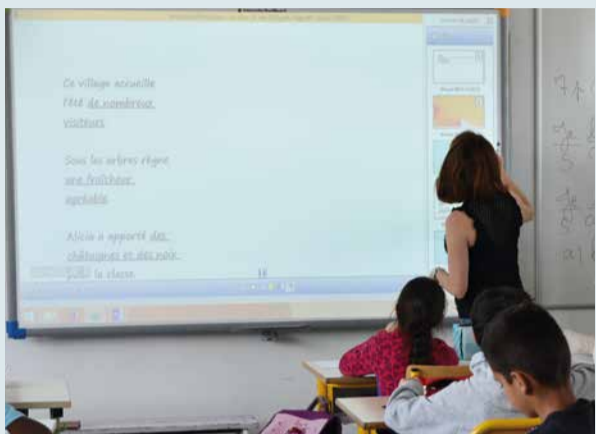


## LES INVESTISSEMENTS 2019

Les deux principaux investissements de l'exercice 2019 concernent l'achèvement de l'opération Cœur de ville. La municipalité va procéder à l'inscription budgétaire de l'ensemble des nouvelles surfaces commerciales qui entreront ainsi dans le patrimoine communal et seront louées par la ville aux futurs commerçants. Par ailleurs, les travaux de voirie sur l'ensemble du périmètre du Cœur de ville seront entrepris dès le début de l'été pour un montant total de 2 400 000 €.

### ÉQUIPEMENT DES SERVICES

- **6 900 €** pour l'équipement de la police municipale, dont l'acquisition d'un radar de contrôle de la vitesse et l'achat de gilets pare-balles.
- **15 230 €** pour le renouvellement de matériels et mobiliers à la cuisine centrale.
- **7 280 €** pour l'acquisition de mobiliers à la Maison de la Petite Enfance, de matériels pour le service jeunesse et pour la médiathèque.
- **21 300 €** pour l'acquisition de matériels pour le festival de l'été (chaises, tables...).
- **67 247 €** pour divers équipements des services administratifs, dont une enveloppe de 50 000 € pour l'acquisition d'œuvres du peintre Bernard Buffet.
- **9 029 €** pour l'achat d'outillages pour les services techniques.



**42 170 €** pour les équipements numériques et informatiques dont l'équipement de trois classes en tableaux numériques

### ENTRETIEN ET ÉQUIPEMENT DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

- Renouvellement de mobilier scolaire, en prévision notamment de l'ouverture de 2 à 3 classes supplémentaires à la rentrée 2019.
- Travaux d'entretien du centre technique municipal.
- Remise en état des boutiques du Haut Domont acquises par la ville (ancienne maison de la presse notamment).
- Lancement des études pour la construction de l'accueil de loisirs du Trou Normand.
- Poursuite du programme de mise en accessibilité des équipements publics (Église, salle des Tournesols, police municipale).
- Modernisations de chaufferies.
- Installations de systèmes de sécurité.
- Mise en conformité des écoles dans le cadre du plan Vigipirate.
- Réfection de vestiaires au stade Jean Jaurès.
- Entretien des sols de la salle des fêtes.
- Rénovation des façades de l'école Charles de Gaulle.



Acquisitions foncières (station Esso avenue du lycée, commerces désaffectés du Haut Domont, rue Albert Meunier)



• **40 000 €** pour la clôture du stade des Fauvettes.

### CADRE DE VIE ESPACES VERTS

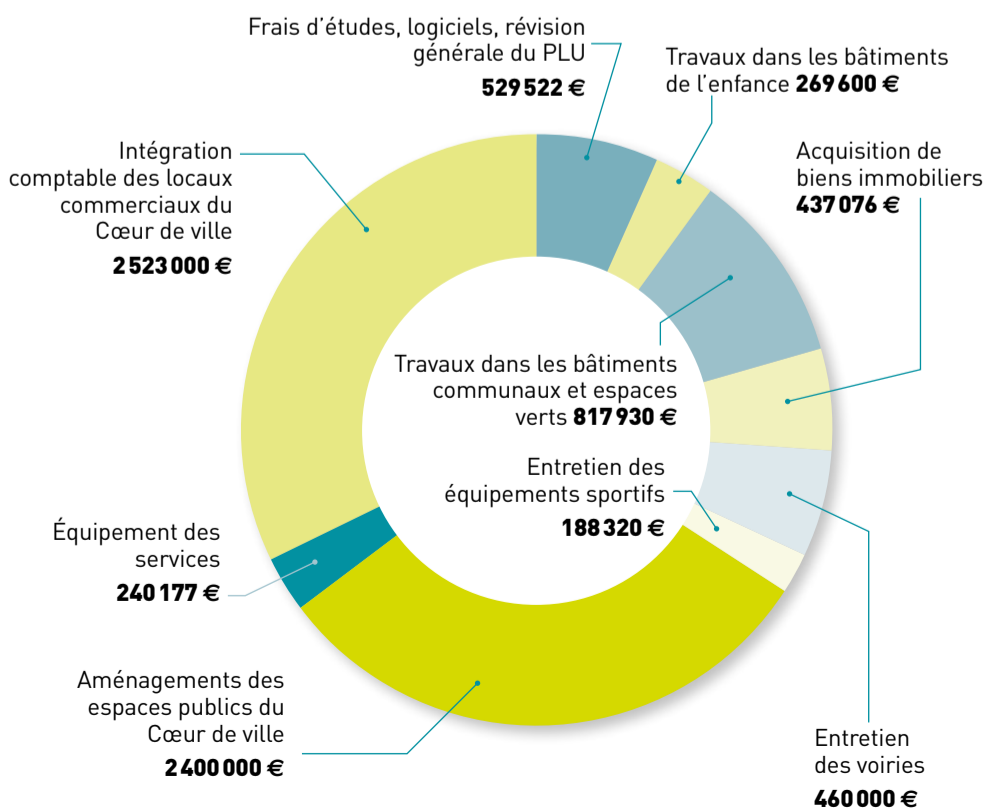
- **55 000 €** pour la réfection des allées du cimetière.
- **30 000 €** pour l'aménagement d'un mur de soutènement au parc des Coquelicots.
- **28 000 €** pour le remplacement des arbres rue de l'Indépendance.
- **20 000 €** pour la reprise de sépultures anciennes.
- **11 000 €** pour l'extension du columbarium au cimetière.
- **7 000 €** pour le remplacement de mobilier dans les parcs et les stades.
- **5 000 €** pour l'amélioration de la signalétique dans le parc de la mairie.

### VOIRIE - URBANISME

- **2 400 000 €** pour l'aménagement des voiries de l'opération Cœur de ville.
- **100 000 €** pour la mise en accessibilité d'arrêts de bus.
- **30 000 €** pour le remplacement de mobilier urbain.



### RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS PRÉVUS EN 2019



### COMMERCES DU CŒUR DE VILLE : UN MOT D'EXPLICATION

L'ensemble des boutiques du nouveau Cœur de ville a été acquis par la ville dans le cadre d'une dation signée avec le promoteur.

Mais ces surfaces (23 au total), valent bien plus qu'un euro. La Ville a donc fait apparaître leur valeur réelle dans le budget d'investissement 2019.

Cette écriture comptable a permis d'intégrer ces locaux dans les actifs de la Ville à hauteur de 2 523 000 €.



### REMBOURSEMENT DU CAPITAL

▶ DES EMPRUNTS : 1 361 000 €

▶ MONTANT DU DÉSENETTEMENT

▶ DEPUIS 3 ANS SANS EMPRUNT : 4 010 000 €



## Cantines scolaires : pensez à réserver !

Tous les jours, les agents de la cuisine centrale de la ville préparent les quelques 1100 repas servis dans les restaurants scolaires avec une exigence : des menus équilibrés et variés. Une dynamique bien huilée qui nécessite toutefois une organisation aux petits oignons, encore trop souvent enrayée par des oublis de réservation.

### Pourquoi est-il important de réserver ?

La cuisine centrale a besoin de connaître le nombre de repas exact à préparer afin de satisfaire la demande.

Problème, en ne réservant pas la cantine pour leur enfant, certains parents obligent les services à réapprovisionner en urgence les offices de restauration. Car pas question de laisser les écoliers sans déjeuner, leur assiette sera toujours pleine le midi. Une tâche qui pèse entièrement sur les épaules de la Ville, puisque celle-ci a fait le choix de ne pas déléguer cette mission ô combien essentielle.

Par ailleurs, connaître à l'avance le nombre d'écoliers présents le midi permet de prévoir un encadrement adéquat. Enfin, chaque repas non prévu est un dossier dysfonctionnel et donc une perte de temps administrative.

### Comment réserver ?

Pour pouvoir fréquenter la restauration scolaire, une inscription au service enfance est obligatoire. Pour ce faire, plusieurs possibilités s'offrent aux familles. La plus simple : Internet !

Depuis l'année dernière, la mairie propose aux parents de réserver les repas de leur enfant par le biais de l'espace citoyen accessible depuis le site de la commune : [www.ville-domont.fr](http://www.ville-domont.fr) puis rubrique « Service en ligne ».

Un portail qui permet de valider une inscription sans avoir à se déplacer. Rien de plus facile ! Il est également toujours possible de se rendre en mairie.

### Et en cas de non réservation ?

La Ville a trouvé la recette pour inciter les parents à réserver, en facturant plus cher un repas qui n'aurait pas été prévu. Pour éviter une addition salée, nombreux sont ceux à être désormais plus vigilants. Résultat : cette année, le taux de repas non réservés est passé à 50 par jour en moyenne contre 220 l'année dernière, soit une baisse de plus de 75 % !

### LES CHIFFRES

1100 repas quotidiens

6,25 € à la charge de la commune en moyenne (repas, animateurs, etc.)

4 restaurants scolaires sur la commune

50 repas non réservés en moyenne cette année contre 200 l'année dernière, soit 75 % de baisse



### RÉSERVER, C'EST FACILE

• **En mairie**  
Auprès du service enfance  
47, rue de la Mairie - Tél. : 01 74 04 21 40

• **Sur l'espace citoyen**  
À l'adresse [www.ville-domont.fr](http://www.ville-domont.fr) puis rubrique « Service en ligne »  
Pour votre première démarche vous devrez vous munir de votre « Clé espace citoyen ». Celle-ci vous a été adressée par courriel. Si vous ne l'avez pas reçue, contactez-nous par mail à l'adresse [i.enfance@domont.fr](mailto:i.enfance@domont.fr) ou par téléphone au 01 74 04 21 40.



## LES ENFANTS VONT PRENDRE « L'AIRE » !

En route pour de nouvelles aventures dans le parc des Coquelicots... L'extension de l'aire de jeux réserve aux enfants encore plus d'activités en plein air. De quoi passer de bons moments en famille.

Depuis le début du printemps, les enfants ont découvert leur nouvel espace de jeux dans le parc des Coquelicots.

En effet, l'aire de jeux du côté de l'entrée rue Maxime Ménard a été modernisée et réaménagée. Conçue pour les enfants de 2 à 8 ans, cette aire colorée et ludique a été agrandie d'un tiers.



La structure existante a été rénovée et complétée d'un incontournable jeu sur ressort qui ravit les petits.

Ils peuvent aussi prendre place au volant de la toute nouvelle voiture-toboggan ! Parfait pour s'amuser, se défouler, nourrir son imaginaire et faire le plein d'émotions.



## DE NOUVEAUX ARBRES DANS LA RUE DE L'INDÉPENDANCE

Pendant les vacances scolaires de février, la Ville a terminé la dernière phase de travaux dans la rue de l'Indépendance. Comme prévu, de nouveaux arbres ont été plantés des deux côtés de la rue.

L'année dernière, la Ville avait dû se résoudre à abattre les platanes alignés le long de la rue de l'Indépendance, entre le rond-point de Germering et le carrefour de la rue du Trou Normand. En effet, ces arbres n'étaient pas adaptés à la configuration de la rue. Bien trop grands et volumineux, ils masquaient la visibilité des piétons et réduisaient la luminosité des habitations. En vue de rendre la rue plus sûre pour les usagers et améliorer le cadre de vie des riverains, la commune a donc élaboré un projet de réaménagement des espaces verts, validé par la Préfecture du Val-d'Oise.

### Un nouveau paysage

Au début du mois de mars, 36 nouveaux arbres d'alignement ont été plantés dans la rue de l'Indépendance.

Les platanes ont laissé place à une variété de février d'Amérique, le *Gleditsia triacanthos Skyline*, moins haut et moins fourni. Cette espèce à forme pyramidale a un feuillage vert brillant qui devient jaune d'or en automne.

Le lot de la rue a été choisi directement à la pépinière de Tortefontaine située dans le Pas-de-Calais.

Les févriers d'Amérique seront entretenus régulièrement par l'entreprise qui s'est chargée de leur plantation, avec une garantie de reprise à 100 % pendant deux ans.

Les arbres sont placés à une dizaine de mètres d'intervalle (contre à peine 6 mètres auparavant), ce qui contribuera à rendre la rue plus aérée et lumineuse. Un beau panorama en perspective...



### Sigidurs : Opération gratuite de broyage à domicile

Dans le cadre de la réduction des déchets végétaux, le Sigidurs, organise cette opération gratuite sur notre commune le **jeudi 16 mai** et le **vendredi 17 mai**.

Le service Espaces verts de LADAPT (prestataire du Sigidurs), interviendra au maximum une demi-heure chez vous, quelle que soit la quantité de déchets végétaux à broyer, **de 9h à 13h** et **de 13h30 à 17h30**. Si vous souhaitez bénéficier de ce service, complétez le formulaire d'inscription sur le site internet du Sigidurs ou contactez le :

Tél : 01 34 19 11 14

Attention, le nombre de places est limité.

Inscrivez-vous avant le jeudi 9 mai, pour bénéficier de cette opération de broyage de branches à domicile.

#### Le saviez-vous ?

##### ► Le broyage c'est quoi ?

Cela consiste à réduire en copeaux vos branches et branchages issus du jardin. Ces copeaux sont appelés « broyat ».

##### ► On en fait quoi ?

Utiliser le broyat en paillage pour :

- limiter le désherbage ;
- diminuer les arrosages ;
- conserver des fruits et des légumes propres ;
- protéger le sol du tassement et de l'érosion ;
- améliorer l'activité du sol, la croissance et la santé des végétaux ;
- constituer une réserve de matière sèche pour votre composteur.

## Le voyage du Carnaval de Domont

Le 23 mars s'est tenu le traditionnel carnaval de Domont. Le service animation et les associations de la commune proposaient au public de voyager autour des Carnavals du Monde.

De Venise à Rio, en passant par Dunkerque ou Londres, le Carnaval de Domont revêtait cette année des accents multiples. Le public est une nouvelle fois venu en masse pour profiter de l'événement. Le cortège s'est élancé des Tournesols dans une ambiance festive et décontractée. Une vague colorée a sillonné les rues au son des percussions. Cette année encore, les pensionnaires de la résidence Hélène Moutet ont pu pleinement profiter du spectacle avec une halte spéciale toute en danse et en musique. La foule est ensuite arrivée dans le parc des Coquelicots. Sur place, les participants ont pu se restaurer et bien entendu assister à l'allumage du bûcher du Bonhomme Carnaval, le gondolier du char dédié au Carnaval de Venise. Encore bravo à celles et ceux qui ont fait de cette édition un succès : les équipes du service animation et les services techniques, qui ont travaillé à l'organisation de cette fête pendant de nombreux mois, à la Police municipale, la Gendarmerie, les Sapeurs-Pompiers et la Croix-Rouge, qui ont parfaitement encadré l'événement et assuré à toutes et tous de passer un agréable moment en toute sécurité, et bien entendu pour la décoration des chars : les service enfance et Service Municipal Jeunesse ainsi que les associations et bénévoles d'Equistoria, de Leonardo et compagnie, des Scouts et guides de France, des Jardins d'Alain avec l'APAJH, Crocus Blanc, l'ASF (*Association Solidarité entre Familles*), le COS (*Comité des œuvres sociales*) et le centre George Brassens, sans qui ce carnaval ne pourrait être aussi festif. En attendant l'édition 2020, retour en images sur ce cru 2019.



## LE CARNAVAL À LA MATERNELLE

Après le grand carnaval de la ville, l'école maternelle Jean Moulin a organisé son propre défilé costumé. Jeudi 28 mars, ce sont plus de 150 enfants déguisés qui ont sillonné gaiement les rues de Domont, accompagnés des enseignants et des parents. Sous des pluies de confettis, le cortège a déambulé avec des instruments de musique dans la rue Carnot, la rue Rouzée, la rue Dunant, le parc de la mairie et l'avenue Glandaz. Ce joyeux parcours s'est terminé en beauté dans la cour de récréation où les élèves des classes élémentaires ont réservé aux plus petits une haie d'honneur.



## Locamod : tout pour vos chantiers

Implanté depuis mai 2003 dans la Zone d'Activité de Domont, Locamod propose un service de location de matériel de chantier et d'élévation à des professionnels exigeants.

Dans la vaste cour, des nacelles d'élévation électriques ou thermiques côtoient d'imposants engins de compactage, pendant que deux techniciens s'affairent autour d'un véhicule tout aussi volumineux.

Bienvenue chez Locamod, entreprise spécialisée dans la location de matériel destiné aux chantiers ou à la manutention. À Domont, ce ne sont pas moins de 167 machines (d'une valeur de 4 500 € hors taxes) qui sont proposées au catalogue. Nacelles de 12 à 40 mètres, chariots télescopiques de 6 à 18 mètres, petit ou gros compactage avec des machines de 750 kg à 20 tonnes, mini-pelles, chargeurs... L'offre est assez diversifiée pour satisfaire de nombreux clients. Un matériel de pointe réservé à un public averti. « Nous travaillons quasi exclusivement avec des professionnels », précise Sylvie Davranche, responsable de l'agence Paris Nord. Parmi les clients de l'entreprise, de grands noms du BTP comme Vinci, Colas

ou Medinger, mais également quelques entreprises domontoises, telles que Degré-Celsius, l'Entreprise Jean Rossi et même la ville de Domont ! Si la petite agence n'a pas la notoriété de ses concurrents, elle entend bien se faire connaître. Elle vient d'ailleurs de recruter une collaboratrice pour développer sa communication et son événementiel.

### Du matériel chouchouté

La société, qui dispose de 16 agences dont 2 en Île-de-France, est installée à Domont depuis 2003. Elle emploie 10 salariés sur le site, auxquels s'ajoutent 4 chauffeurs de poids lourds œuvrant pour le compte d'un prestataire. Ce sont ces derniers qui ont la lourde charge de livrer les engins aux différents clients. Une tâche ô combien complexe au regard du parc proposé. Du matériel régulièrement renouvelé. « Nous nous adaptons à la demande et aux besoins de nos clients », assure



Sylvie Davranche. Dernières acquisitions de l'agence domontoise, une imposante balayeuse qui sillonnera prochainement les chantiers et un chariot télescopique rotatif capable de monter jusqu'à 21 m et de recevoir un treuil. Avec des véhicules mis à rude épreuve, pas question de laisser la moindre place au hasard. Sur place, un atelier permet donc d'entretenir les machines, à l'image d'un petit chargeur compact Bobcat qui attend sagement un technicien. Un passage obligé pour les nombreux produits proposés à la location, que ce soit pour une simple révision ou des réparations mécaniques sur une machine rentrée endommagée. « Dans ce cas, nous sommes obligés d'annuler la réservation suivante, c'est une perte nette pour nous », souligne la responsable d'agence. Avec Locamod, vous avez donc toujours la certitude de louer du matériel en bon état, et à deux pas de chez vous !

### LOCAMOD DOMONT C'EST :

**167** machines  
**10** salariés  
**4** chauffeurs  
**2,6** millions d'euros de chiffre d'affaires en 2018

**Locamod**  
**7, rue Pierre-Emmanuel**  
**Renseignements :**  
**Tél : 01 39 91 09 09**  
**domont@locamod.com**  
**www.locamod.com**



## UNE TERRASSE AVEC VUE SUR LA MER

Inauguré le 23 mars, le restaurant « La Terrasse » a officiellement ouvert ses portes au public le 26 mars en face du stade des Fauvettes après un mois de travaux. Une adresse bien connue des amateurs de gastronomie puisque la nouvelle enseigne remplace le restaurant « Les Soleil », installé depuis plusieurs années rue de Paris. Un changement de propriétaire, avec désormais un trio d'associés à la tête de l'affaire, qui s'accompagne d'une nouvelle philosophie dans les assiettes. Place aux produits de la mer, la spécialité de la maison, avec une carte largement dédiée où se côtoient plateaux de fruits de mer chauds ou froids, moules, poissons ou encore homards. La Terrasse propose également des grillades cuites sur pierre de lave, ainsi que des salades. De quoi largement trouver son bonheur. Outre la salle accueillant une nouvelle décoration, il sera toujours possible de profiter d'un espace bar et bien entendu des tables extérieures. Au total, plus de 170 places pour savourer un repas ou un cocktail au soleil. Vous avez un événement à organiser ? Sachez qu'il est également possible de privatiser les lieux pour vous permettre de recevoir vos invités.

La Terrasse - 14, rue de Paris - Tél : 01 39 35 12 05



## NOUVEL OFFICE NOTARIAL

Maître Sansot est heureux de vous informer de l'ouverture son office notarial à Domont.

Entouré de deux collaboratrices domontoises, Maître Sansot vous reçoit du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

**Office notarial Sansot-Lherbier**  
**14, rue Carnot**  
**Tél : 01 39 92 92 62**  
**14carnot.domont@paris.notaires.fr**



## LE GÂCHIS, ÇA SUFFIT !

**Le gaspillage alimentaire est un problème aussi bien social qu'environnemental et économique. Le fait de jeter des denrées alimentaires qui auraient pu être consommées est un phénomène présent tout au long de la chaîne de production, de distribution et de consommation. Le Sigidurs (Syndicat mixte pour la gestion de l'Incineration des Déchets Urbains de la Région de Sarcelles) rappelle quelques astuces pour réduire le gâchis alimentaire et la facture de nos courses.**

En France, le gaspillage alimentaire dans la consommation des ménages représente 20 kg de nourriture non consommée par an et par personne, soit l'équivalent d'un repas par semaine, dont 7 kg de produits encore emballés. Jeter des aliments, c'est jeter de l'argent :

entre 100 et 160 euros par an et par personne finissent à la poubelle. Un coût qui pourrait être diminué par quelques réflexes simples. Tout d'abord, achetez malin : faites une liste de courses, notez ce qu'il reste dans votre réfrigérateur et vos placards, vérifiez les dates

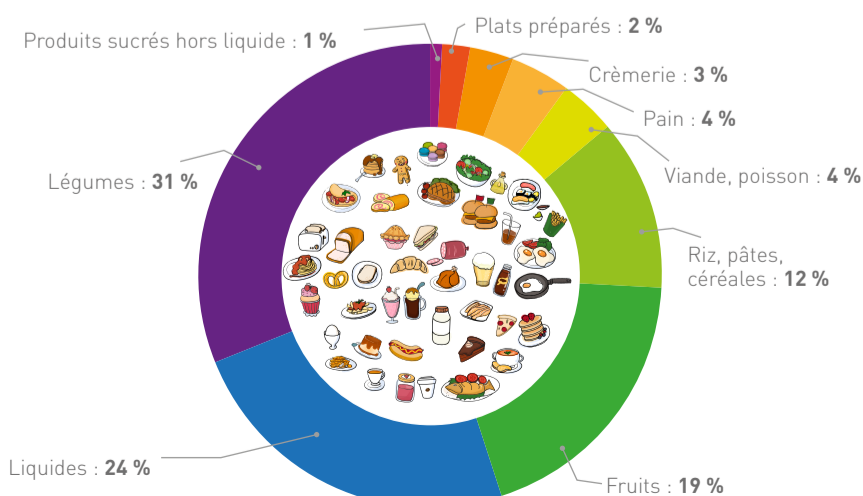
de péremption, essayez de planifier les repas de la semaine. Ensuite, cuisinez astucieusement, en adaptant les quantités au nombre de personnes à table et en utilisant en priorité les produits entamés ainsi que les aliments dont la date limite de consommation approche. Enfin, conservez bien les aliments : placez devant ou au-dessus les aliments qui doivent être consommés rapidement et rangez les produits au bon endroit en fonction des zones de fraîcheur du réfrigérateur.

### De véritables bénéfiques

Non seulement, la prévention des déchets présente un réel intérêt économique, mais elle contribue également à la préservation des ressources et à la diminution des gaz à effet de serre. En effet, elle engendre une baisse des coûts de collecte et de traitement des déchets et génère des économies au sein du foyer. Ainsi, ces gestes éthiques adoptés au quotidien soulageront à la fois votre portefeuille et l'environnement.

**Renseignements :**  
**Tél : 0 800 735 736 (service et appel gratuits)**  
**www.sigidurs.fr**

### QUE GASPILLE-T-ON À LA MAISON ?



## Le Conseil municipal des Jeunes Domontois se mobilise pour les plus démunis

Les élus du Conseil Municipal des Jeunes Domontois ont du cœur, et ils l'ont encore montré cette année avec la traditionnelle collecte alimentaire organisée au centre commercial E.Leclerc de Moisselles-Domont.

Le 6 avril, les jeunes élus ont installé leurs caddies aux différentes entrées de la galerie commerçante avec un objectif : récolter un maximum de dons en faveur de la Croix-Rouge.

Lait infantile, petits pots, biscuits, mais également crèmes, gels lavants, couches, lingettes, coton, dentifrice, biberons, tétines, ou encore vêtements, chacun pouvait faire preuve de générosité.

Tout au long de la journée, les participants étaient accompagnés par plusieurs élus de la commune, dont Françoise Muller, Maire-Adjoint déléguée au Conseil municipal des Jeunes Domontois, Alix Lesboueyries, Maire-Adjoint et les conseillers municipaux Jeannine Claquin, Christian Gay Peiller et Josette Martin. Les enfants ont également pu compter sur l'aide de Tristan et Pauline, qui encadrent le Conseil Municipal des Jeunes tout au long de l'année. Bilan de cette quatrième collecte : **51 caisses de dons.**

L'ensemble de la collecte a été confié à la Croix-Rouge dans l'optique d'être redistribué aux familles démunies de la commune de Domont. Bravo à nos jeunes et merci aux nombreux donateurs pour leur générosité.



Pour la prochaine rentrée scolaire 2019, une section de jeunes sapeurs-pompiers sera créée au centre de secours de Montmorency. Cette section est réservée aux jeunes filles et garçons nés en 2004 et 2005 dont le lieu de résidence est limitrophe à Montmorency. Jeunes Domontoises ou Domontois, si vous souhaitez partager des valeurs de civisme, de citoyenneté, participer à des manifestations sportives et vous former pour devenir à terme sapeur-pompier volontaire, envoyez avant le 29 avril votre candidature (lettre de motivation et CV) à la :

**Section JSP**  
35 avenue de la division Leclerc  
95350 Saint-Brice-sous-Foret

**Renseignements :**  
Adjudant Grillet : 01 39 33 76 60  
guillaume.grillet@sdis95.fr

## LA PETITE ENFANCE À L'HONNEUR

Le 24 mars, l'association Graines de Savoirs organisait sa journée de la petite enfance au gymnase Charles de Gaulle. Proposé dans le cadre de la « Semaine Nationale de la Petite Enfance », l'événement a permis aux familles de découvrir les activités proposées par cette association domontoise qui développe des actions en faveur de l'éducation des jeunes enfants et de la parentalité. Jeux, parcours moteurs, activités artistiques ou sensorielles, Graines de Savoirs stimule les enfants de 0 à 8 ans en les faisant participer à des activités aux côtés de leurs parents. Des partenaires associatifs comme Crocus Blanc, La Baby Gym d'Ézanville, Anniv'Malin et l'ADL ont fait le déplacement pour permettre au public de venir à leur rencontre.



**Renseignements :** [www.asso-grainesdesavoirs.fr](http://www.asso-grainesdesavoirs.fr)



## INSCRIPTIONS SCOLAIRES : PENSEZ-Y !

La rentrée scolaire doit se préparer bien en amont. Les inscriptions des enfants étant initialement clôturées le 27 mars, les parents retardataires ne doivent plus tarder. Si votre enfant est né jusqu'au 31 décembre 2016 ou est scolarisé à Domont pour la première fois en septembre, venez retirer votre dossier d'inscription au service enfance au plus vite !

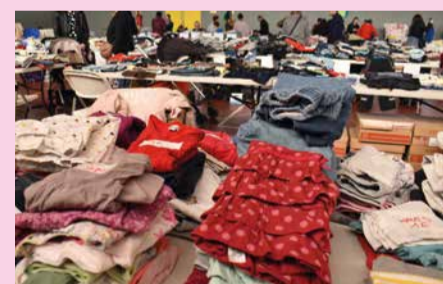
**Renseignements :**  
Service enfance – 47, rue de la Mairie – Tél : 01 74 04 21 40



## DE BONNES AFFAIRES SUR LES VÊTEMENTS D'ENFANTS

Le 30 mars, le Comité des Fêtes organisait une vente de vêtements et d'articles de puériculture entre particuliers, de la naissance à 10 ans. Toute la journée, les visiteurs ont pu partir à la chasse aux bonnes affaires en sillonnant les allées du gymnase Charles de Gaulle, avec une organisation un peu différente cette année.

« Nous avons supprimé les portants afin de fluidifier la circulation », explique Didier Boizot, Président du Comité des Fêtes. Pour cette deuxième édition, 40 exposants étaient présents ; les particuliers étaient encadrés par 16 bénévoles de l'association.



## LES ENFANTS EN PRENNENT DE LA GRAINE



Le jardinage est à la portée de tous, même des plus petits.

Jeudi 4 avril, pendant l'heure du déjeuner, le service de la restauration municipale a distribué à tous les enfants des écoles maternelles et élémentaires un sachet de graines de radis bio à planter chez eux.

Faciles à faire pousser dans une jardinière ou un jardin, les radis pourront être cueillis d'ici 5 à 6 semaines.

Les petits jardiniers en herbe vont ainsi expérimenter le plaisir de cultiver leurs propres légumes.

Cette initiative des agents des cantines scolaires revêt une dimension pédagogique et éducative. En effet, planter des graines permet aux enfants de découvrir le vivant et le monde qui les entoure.

Les plantes naissent, grandissent et boivent... En outre, les petits peuvent plus facilement identifier la saison du printemps en l'associant à la naissance des fleurs.

De fait, le jardinage participe à éveiller l'enfant et à lui apprendre à manger sainement.



## DU CIRQUE EN FAMILLE

Le 7 avril, 33 enfants et parents ont participé à une journée cirque en famille au Gymnase des Grands Jardins. Un moment convivial animé par quatre encadrants spécialisés qui ont proposé aux participants de s'initier à plusieurs ateliers tout au long de la journée.



## Voyagez sur la planète Hoyas !

Envie de plonger dans un univers fantastique et féerique ? Venez découvrir à la médiathèque le travail à quatre mains de Christophe et Rodolphe Hoyas, des frères valdoisiers qui fusionnent leur talent d'auteurs et dessinateurs.

**D**u 9 au 27 avril, Christophe et Rodolphe Hoyas exposent à la médiathèque les planches de leurs BD réalisées à l'huile et/ou à l'encre acrylique, parfois à l'aquarelle ou au pastel gras. Inséparables dans la vie comme dans leur art, les frères Hoyas ont commencé le dessin dès leur plus jeune âge.

« *Du plus loin que l'on se souvienne, nous avons toujours aimé dessiner, et très vite nous sommes tombés amoureux des couleurs. Nos parents nous ont encouragés dans cette direction car ils ont toujours eu un goût prononcé pour l'art. En grandissant, l'envie de transcrire notre imaginaire par les mots s'ajouta à notre passion pour l'image* » racontent les frères. Ils se font remarquer dans le monde de la BD grâce à leur série Fa-Seiryu, dont le 1<sup>er</sup> tome *Le dragon-planète* est publié en 2009. Cette symbiose entre les deux frères s'est

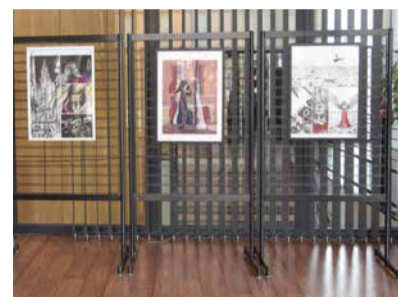
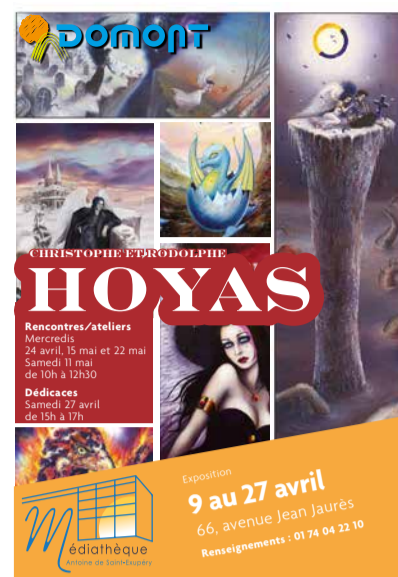
poursuivie avec la parution de trois autres tomes ainsi que deux albums jeunesse. En parallèle, ils expriment leur sensibilité artistique au travers de la peinture et réalisent de nombreux tableaux sur toile.

### Les dates à retenir

Christophe et Rodolphe Hoyas présenteront leurs travaux à une séance de dédicaces, le samedi 27 avril de 15h à 17h.

Ils viendront aussi à votre rencontre lors de quatre ateliers, les 24 avril, 11, 15 et 22 mai de 10h à 12h30, pendant lesquels ils vous révéleront notamment quelques techniques de dessin spécifiques à la BD. À vos crayons !

**Renseignements et inscription aux ateliers : Tél : 01 74 04 22 10**



## LE VOYAGE ARTISTIQUE DE SYLVIE BODELLE

Du 20 mars au 3 avril, Sylvie Bodelle exposait à la médiathèque dans le cadre du cycle d'expositions « Les Domontois ont du Talent », organisé par la Ville. L'artiste domontoise présentait une cinquantaine de toiles réalisées à l'huile et mettant largement à l'honneur le relief. Des travaux très personnels témoins de plusieurs époques de la vie de leur créatrice. « *Ma peinture a évolué avec moi* », explique l'artiste, autodidacte. Portrait ou paysage, chacune des œuvres présentées au public reflète un moment de vie ou un sentiment. « *Mes peintures sont l'extension de mon cœur* », développe-t-elle.

Une instantanéité figée à jamais par Sylvie Bodelle, qui a tenu à accompagner chaque tableau d'un petit texte explicatif, fil conducteur de ce voyage artistique. De quoi apprécier encore un peu plus facilement cette balade colorée.



## CLUB MANGA : CHAPITRE DEUX !

Lancé à la médiathèque en février dernier, le Club Manga s'est réuni pour la deuxième fois le 16 mars. Une dizaine d'adolescents ont pu échanger, partager leurs coups de cœur et présenter des dessins qu'ils ont réalisés dans une ambiance toujours aussi conviviale.

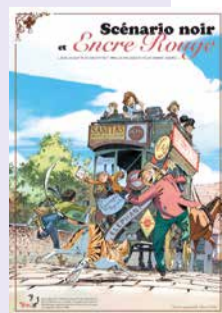
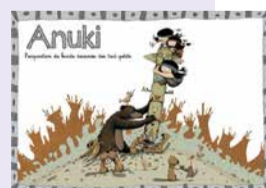


## DEUX EXPOSITIONS JEUNESSE À DÉCOUVRIR

Du 27 avril au 11 mai, la médiathèque Antoine de Saint-Exupéry proposera au public de découvrir « *Anuki* » et « *Scénario noir et encre rouge* », deux expositions destinées au jeune public. Exposition muette pour les enfants à partir de 4 ans, Anuki proposera des jeux interactifs et ludiques étudiés pour être accessibles de façon autonome aux enfants à partir de 4 ans. À la clé, une première approche de la bande dessinée, de la compréhension de l'image et du dessin.

De son côté, l'exposition Scénario Noir et Encre Rouge fera découvrir aux enfants de 8 ans et plus un genre littéraire habituellement destiné à un public adulte à travers des panneaux interactifs. Elle reviendra sur les caractéristiques permettant de construire une intrigue policière en bande dessinée et proposera ensuite, avec le livret, de s'essayer à la réalisation d'une planche mettant en scène une courte enquête.

**Renseignements : 01 74 04 22 12**





## Baseball : le Cerbères Park sur la première base

Les Cerbères de Domont, club de baseball de la ville, travaillent à la création de leur futur terrain sur un site des Apprentis d'Auteuil. Un projet ambitieux rendu possible par un partenariat avec l'organisation.

Domont devrait bientôt s'enrichir d'un stade de baseball ! C'est en tout cas le souhait du club de la commune, qui évolue actuellement au stade des Fauvettes. L'association s'est rapprochée de la fondation « Apprentis d'Auteuil » qui dispose de deux terrains de football inexploités à quelques encablures du Fort.

C'est là que doit sortir de terre dans les prochains mois le « Cerbères Park », au pied des bâtiments accueillant les adolescents des Apprentis d'Auteuil. « Nous avons proposé d'entretenir les deux pelouses et d'en faire un terrain de baseball », précise Stéphane Perrin, Président des Cerbères. L'accord prévoit de n'installer des bases que sur l'un des deux terrains pour permettre aux adolescents des Apprentis d'Auteuil de pratiquer le football sur le second.

Un partenariat matérialisé par une convention bipartite entre le club et l'organisation. Désormais, l'association sportive souhaiterait associer des partenaires institutionnels au projet. Car pour mener à bien les travaux nécessaires, des moyens sont indispensables. « Nous avons déjà commencé à débroussailler pour voir l'état du terrain. Nous faisons maintenant des devis pour aplanir le site, qui a été retourné par les sangliers » explique le président. Le club espère pouvoir évoluer au Cerbères Park dès septembre.



### De l'ambition

En attendant de pouvoir lancer les premières balles sur ce site, la quarantaine de licenciés des deux équipes de Domont a retrouvé le chemin de la compétition fin mars. Si la formation évoluant en Régional 3 cherchera avant tout à engranger de l'expérience, celle en lice en Régional 2 visera le titre. « Nous avons enregistré l'arrivée de plusieurs anciens joueurs de Vauréal », se réjouit Stéphane Perrin. Des éléments de qualité qui viennent renforcer un effectif ambitieux. Autre aspiration de l'association : former ses futurs talents. « Nous voulons créer une section enfant », ajoute le club. En effet, si les Cerbères autorisent les joueurs à évoluer à partir de 15 ans au sein de leurs rangs, il n'existe pas encore d'équipes jeunes. « D'année en année, nous avons de plus en plus de

demandes », souligne le président, qui souhaite lancer une section U15 et une section U12. Un paramètre par ailleurs obligatoire pour les clubs souhaitant évoluer en championnat de Régional 1.

**Renseignements :**  
[www.cerbères-domont.com](http://www.cerbères-domont.com)

### Adoptez le look des Cerbères

Cette saison, vous pourrez soutenir les Cerbères sur le bord du terrain, en adoptant pulls, polos et même sacs à l'effigie du club domontois. Le fruit d'un partenariat avec le site vestiaire-officiel.com qui s'est fait une spécialité de créer du merchandising pour les petites associations sportives. À chaque achat, celles-ci reçoivent un peu d'argent. Idéal pour investir dans du matériel neuf.

## Le basket à l'américaine

Une semaine de basket 100% en anglais... C'est ce que propose en exclusivité Domont Basket, en partenariat avec les Frenchy US Camp. Les amateurs de dribble vont pouvoir suivre les traces des légendes américaines grâce à des intervenants venant tout spécialement des États-Unis. Ces sportifs de haut niveau vont traverser l'Atlantique pour partager leur passion et faire découvrir la culture américaine. Avec la présence d'un interprète bilingue, ils transmettront leur savoir-faire lors d'entraînements et matchs coachés en anglais.

Ce stage vise à favoriser au maximum les échanges et le partage d'expériences entre les coaches et les participants.

Une façon ludique de progresser à la fois en basket et en anglais ! Comme le souligne Vincent Cros, président de Domont Basket qui rassemble près de 300 adhérents, « ce stage offrira l'opportunité d'allier l'apprentissage de l'anglais et la passion commune pour le basket. »

### Comme en NBA...

Cette immersion dans le monde du basket américain sera l'occasion de s'initier à une nouvelle façon de jouer et d'utiliser du matériel innovant unique en France, importé directement des États-Unis. Les basketteurs pourront notamment s'entraîner avec la technologie « Fit Light Trainer », un système spécifique aux universités et équipes NBA, permettant de perfectionner la vitesse, le temps de réaction, l'équilibre, la vision périphérique... De quoi véritablement améliorer son jeu. En somme, les participants auront la chance de vivre une riche expérience sportive, linguistique et culturelle.

### Comment s'inscrire ?

Stage du 29 avril au 3 mai (sauf 1<sup>er</sup> mai) dans la salle Edda et Vinicio Montagner du gymnase municipal Jean Jaurès, rue Aristide Briand. Tarif : 175 € la semaine (possibilité de payer en 5 fois).

Le stage est mixte et ouvert aux adhérents domontois, de U9 à U20, ainsi qu'aux membres et entraîneurs des clubs environnants.

**Renseignements et inscription auprès de Frenchy Associate :**  
Tél : 09 72 10 13 48 - frenchyassociate.com



## L'équipe Man Lisette fête ses dix ans de participation à la Course des héros !



Depuis 2010, l'équipe Man Lisette de l'association « Un peu pour beaucoup » participe à la Course des héros, l'un des plus grands événements caritatifs de France. « Chaque année, les membres de notre équipe, essentiellement domontois, participent à la Course des héros et collectent des fonds en soutien à l'association Laurette Fugain. Nous avons donc créé notre propre association en 2014, Un peu pour beaucoup, afin de pouvoir organiser les événements caritatifs permettant de mieux collecter » explique Mireille Beaudry, présidente de l'association. Animée par l'envie de réaliser bénévolement des actions solidaires au profit des malades, l'association a notamment organisé son deuxième loto le 24 mars à Domont. Merci à tous les participants !

### De grands pas pour la recherche

Depuis sa première participation à la Course des héros, l'équipe Man Lisette a reversé plus de 43 000 € en soutien à la recherche sur les leucémies. La prochaine course aura lieu le dimanche 23 juin au parc de Saint-Cloud. « Pour fêter nos 10 ans de participation, nous avons de beaux projets caritatifs en parallèle : un concert de gospel à l'église de Saint-Brice le 12 mai à 17h ainsi qu'un concert en présence d'un chœur japonais, à l'église de Domont le 6 juin prochain » ajoute Mireille Beaudry. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe Man Lisette pour participer à la course. Peu importe votre performance sportive, la Course des héros est avant tout une manifestation conviviale et solidaire.

**Renseignements sur la course et réservation au concert de gospel :**

Tél : 06 03 97 44 24  
[presidenceupeb@gmail.com](mailto:presidenceupeb@gmail.com)

**Possibilité de faire un don en ligne sur le site sécurisé d'ALVARUM :**  
<http://www.alvarum.com/group/equipemanlisette2019>

## Du sport pour la bonne cause

Le 16 mars, le Karaté Club de Domont organisait une matinée sportive et solidaire au dojo du stade Jean Jaurès. Un événement au profit de la recherche contre le cancer du sein qui a réuni près de 40 participants.

Après un café qui a permis de faire connaissance, les participants ont été initiés au Tai Chi puis au Body Karaté. Les cours étaient ouverts à tous, y compris aux personnes convalescentes. Une buvette était à disposition du public tout au long de la matinée. L'intégralité des fonds collectés, soit 700 €, a été reversée à l'association Odyssea.

Un grand bravo aux bénévoles !



## L'écho des clubs

### Ça roule !

L'Union Cyclotouriste Domontoise organise deux rendez-vous sportifs le dimanche 21 avril : la randonnée des cinq forêts et la randonnée famille.

**Renseignements :**  
[uc-domont.webnode.fr](http://uc-domont.webnode.fr)

### 3<sup>e</sup> division fédérale de rugby

Dimanche 21 avril à 15h, le Stade Domontois Rugby Club jouera à l'extérieur contre le Racing Club de l'Agglomération de Cergy-Pontoise au Stade Jean Loustau, 2 Rue Lavoisier à Pontoise. Bonne chance à notre équipe pour ce dernier match du championnat.

### À fond pour le Footing Domontois

En attendant l'arrivée du printemps, plusieurs dizaines de sportifs étaient réunis le 24 mars dernier pour un petit footing matinal.

Au départ de la place de la gare, le « Footing Domontois » permet aux amateurs de course à pied de participer tous ensemble à une séance de sport dans une ambiance conviviale, peu importe leur âge.

Après l'effort, chacun peut savourer une boisson fraîche et une collation.

# Retour sur...

## Un petit goût d'Inde pour les seniors !

Le 17 mars se déroulait le désormais incontournable repas organisé par le service Animations Seniors au gymnase du lycée à destination des 65 ans et plus.

Un rendez-vous qui a réuni près de 600 convives. Après Cuba en 2018, nos aînés ont cette fois pu mettre le cap sur l'Inde avec un menu spécial. Après un pétillant à la rose et des amuse-bouches pour se mettre en appétit, les invités ont dégusté un menu dédié à ce pays d'Asie du Sud. L'après-midi a été l'occasion de profiter d'une démonstration de danse indienne et bien entendu de fouler la piste aménagée pour l'occasion. Autour du Maire, Frédéric Bourdin, qui n'a pas manqué de faire le tour des tables afin de saluer les convives, et de Marie-France Mosolo, Maire-Adjointe déléguée aux Seniors, de nombreux élus étaient présents dont Alix Lesboueyries, Laurent Guidi, Patrick Brisset, Maires-Adjointes et de Régis Ponchard, Fabrice Fleurat, Charles Abehassera, Rolande Rodriguez, Mickaël Hin, Michel Wieczorek et Jeannine Claquin, conseillers municipaux.

Le Maire a également salué le travail des équipes du service Animations Seniors et de Marie-France Mosolo.



## Commémoration du 57<sup>e</sup> anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

Le 19 mars, les anciens combattants ont commémoré le 57<sup>e</sup> anniversaire du cessez-le-feu en Algérie et rendu hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Patrick Brisset, Maire-Adjoint délégué aux Cérémonies officielles, présidait la commémoration. Il a d'abord fait lecture du discours de la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, Geneviève Darrieussecq, puis a laissé la parole au secrétaire de la FNACA, Pierre Vouzelaud. Le président de la fédération, Jean Verneau et trois autres membres portaient dignement les drapeaux.

La cérémonie a été clôturée par le dépôt des gerbes au pied du monument aux morts, notamment par Alix Lesboueyries, Maire-Adjoint, qui représentait le Maire et le conseil municipal. Les participants ont enfin observé une minute de silence puis chanté l'hymne national.



## Des bénévoles à la chasse aux déchets



Le 17 mars, l'association Les Jardins d'Alain proposait à tous les volontaires de participer à « Nettoyons la nature », son traditionnel grand nettoyage de printemps. Répartis en petits groupes et équipés de sacs-poubelle et pinces, 80 participants ont arpenté les chemins communaux afin de ramasser les déchets et débris laissés dans la nature par des indéclicats tout au long de l'hiver.

Au total 2 m<sup>3</sup> ont été collectés en vue d'être ramassés par les services de la Ville. Un chiffre en nette baisse, preuve que l'initiative porte ses fruits. L'événement était une nouvelle fois soutenu par les partenaires des Jardins d'Alain, dont le Crédit Mutuel.

Prochain rendez-vous des Jardins d'Alain en juin pour les portes ouvertes.



## Le point sur la fibre optique



Mercredi 27 mars, les Domontois ont reçu toutes les informations sur l'arrivée de la fibre grâce à une réunion publique organisée par la Ville et animée par des représentants d'Orange. Après un mot d'accueil de Frédéric Bourdin, l'équipe d'Orange a présenté la performance de cette technologie avancée ainsi que les étapes de construction et de déploiement du réseau sur Domont. La réunion s'est poursuivie par un moment d'échanges avec les participants pour répondre à toutes leurs questions sur ce réseau tant attendu dans le département. Selon le calendrier prévisionnel d'ouverture des accès au service, tous les logements seront raccordés d'ici 2020.

### Contacts utiles :

#### Comment avoir la fibre ?

<http://abonnez-vous.orange.fr/residentiel/infos/comment-avoir-la-fibre.aspx>

#### Restez informé à chaque étape du raccordement

<http://abonnez-vous.orange.fr/residentiel/prise-interet-fibre/formulairePIF.aspx>

Questions générales : [www.arcep.fr](http://www.arcep.fr)

## Gastronomie et solidarité pour le Salon du Vin

Les 6 et 7 avril se déroulait la 5<sup>e</sup> édition du Salon du vin et des saveurs à la Salle des Fêtes. Un événement désormais incontournable inauguré par Frédéric Bourdin, Maire de Domont, en présence du président de la CAPV Luc Strehaiano. Cette année, 33 exposants ont fait le déplacement pour proposer des produits de qualité. Producteurs vigneron en provenance de nombreuses régions, vendeurs de produits du terroir (Corse, Sud-Ouest, Provence...) ou de produits locaux comme les macarons, les visiteurs ont pu aller à la rencontre des professionnels et faire le plein de bons produits.

L'occasion de joindre l'utile à l'agréable pour le public venu nombreux.

Organisé à l'initiative des bénévoles du Lions Club de Domont, sous la houlette de la présidente Florence Benhamou, l'événement a permis de récolter des fonds au profit des actions humanitaires de l'association.



## Un week-end pour découvrir l'artisanat d'art

Les 6 et 7 avril, les professionnelles de la maison des 3A ont ouvert leurs portes au public dans le cadre des Journées Européennes des Métiers d'Art. L'occasion pour les curieux de pousser les portes de différents ateliers à la découverte de savoirs-faire ancestraux. Tapisserie d'ameublement, travail du verre ou du textile, autant de disciplines offertes aux yeux de chacun le temps de quelques heures.



## À venir

### > Jeudi 18 avril, 9 et 16 mai

L'Association Domontoise Franco-Polonoise (ADFP) vous propose des soirées conviviales d'initiation à la langue polonoise à 20h - salle Victor Basch 1, 11, rue de la Mairie  
Tél : 07 89 26 08 46

### > Jeudi 25 avril

Le Club Féminin vous propose une visite de la Seine Musicale, nouvelle salle de spectacle, Île Seguin à Boulogne à 15h. Métro Pont de Sèvres  
Tél : 06 24 38 80 87

### > Lundi 6 mai et mardi 7 mai

Le Club Féminin vous propose des visites du quartier de la gare Saint-Lazare, suivies d'un goûter à la Brasserie Mollard à 14h30. Rendez-vous Métro Madeleine  
Tél : 06 24 38 80 87

### > Mardi 21 mai

Le Club Féminin organise à 11h une exposition numérique à l'Atelier des Lumières sur le thème de Van Gogh. Rendez-vous au 38, rue Saint-Maur 75011 Paris. Métro Saint-Maur  
Tél : 06 24 38 80 87

## LA VILLE RECRUTE

### PLONGEUR À LA RESTAURATION MUNICIPALE

Sous l'autorité du chef de cuisine, vos principales missions seront :

#### LAVAGE ET HYGIÈNE

- Approvisionnement en produits lessiviels et lavage à main,
- Nettoyage des enceintes frigorifiques et matériels de cuisine,
- Utilisation optimale des différents produits de nettoyage.
- Application et respect des règles d'hygiène et de sécurité,
- Tri des déchets et transport des ordures dans les conteneurs et vidage des poubelles.

Poste à pourvoir immédiatement sous forme d'un contrat à durée déterminée d'un mois renouvelable. 35h hebdomadaires.

Horaires spécifiques : de 7h à 14h30

### ÉLECTRICIEN

Sous l'autorité du responsable de la régie municipale, vos principales missions seront :

- Exécuter le plan de maintenance des installations électriques du patrimoine communal,
- Réaliser les interventions curatives et dépannages,
- Réaliser des chantiers de création et de réhabilitation d'installations de courant fort/faible,
- Préparer et réaliser les installations nécessaires aux manifestations municipales
- Participations ponctuelles aux activités de manutention de la régie municipale,
- Participations aux astreintes techniques.

#### COMPÉTENCES EXIGÉES

- Diplômé dans le domaine électrique (CAP minimum),
- Habilitations B1, B2, BR, BC, BE,
- Connaissance des réglementations ERP,
- Sens de l'organisation et du travail en équipe,
- Permis B.

Poste à pourvoir à temps complet.

### JARDINIER

#### DESCRIPTION DU POSTE

- Missions principales : rattaché(e) au service cadre de vie vous serez en charge de l'entretien courant, du fleurissement des espaces verts et participerez à la rénovation des espaces verts.
- Utilisation et entretien de matériel motorisé spécifique.
- Missions secondaires : propreté du domaine public, participation aux manifestations organisées par la ville, salage.

#### COMPÉTENCES EXIGÉES

- Autonome, Titulaire d'un CAP ou d'un BEP espaces verts, vous avez une expérience dans ce domaine.
- Vous maîtrisez les techniques de jardinage et de reconnaissance des végétaux.
- Doté(e) de bonnes qualités relationnelles, vous aimez travailler en équipe et à l'extérieur.
- Titulaire du permis B.

Adressez votre candidature à :  
Monsieur le Maire - 47, rue de la Mairie  
BP 40001 - 95331 Domont Cedex  
ou grh@domont.fr

## PROGRAMME du 17/04 au 07/05

Cinéma Senior 5.00€ / 09 60 39 45 09

Plein tarif : 8.20€ / Tarif - de 16 ans : 4.40€  
- 26ans, étudiant, demandeur d'emploi, famille nombreuse, +60ans :  
Tarif groupe : 4.00€ / Abonnés : 5.50€  
Séance du matin : 5.50€ / Séance ciné Senior : 5.00€  
Supplément numérique 3D : 1.50€ / Lunettes : 1€

**Les films...**  
Dumbo  
Shazam  
Parc des Merveilles  
Gentlemen cambrioleurs  
Tanguy le retour  
Royal Corgi  
Alex, le retour d'un roi  
La lutte des classes  
Captive State

Horaires disponibles  
à l'entrée du cinéma

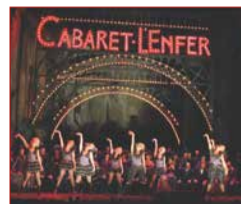
ou sur [www.domontcinema.com](http://www.domontcinema.com)

À noter sur vos agendas :  
Le traditionnel ciné repas concert  
annuel aura lieu  
Samedi 18 mai à partir de 19h



**Jeudi 18 avril à 20h**  
Des rêves à la chronobiologie, les mystères de notre sommeil à la lumière des connaissances actuelles...

**Mardi 30 avril à 19h45**  
Il existe de nombreuses versions du mythe de Faust, qui vend son âme au diable en échange et de la jeunesse et du pouvoir, mais l'opéra de Gounod demeure l'un des plus constamment captivants qui soient...



## Programme des activités seniors 2019

### Vendredi 17 mai

#### Tournoi de pétanque

14h - Parc des Coquelicots

Inscription du 15 avril au 15 mai :

au service animation

Tél : 01 39 35 55 39

Mail : [animation@domont.fr](mailto:animation@domont.fr)

### Mercredi 12 juin

#### Journée découverte de l'Armada de Rouen

Attention :  
110 places  
maximum

Attention :  
Inscription aux Tournesols

Mardi 14 mai  
à partir de 9h

Départ : 7h - Parc de l'Hôtel de Ville et 7h15 - Les Tournesols

Participation : 36 €

Service Animations Seniors - Tél. : 01 39 35 55 39 - [animation@domont.fr](mailto:animation@domont.fr)

### LES PÂQUES ARRIVENT AU MARCHÉ DE DOMONT !

Petits et grands, rendez-vous le dimanche 21 avril au marché de Domont, avenue Jean Jaurès, pour venir chercher sur les étalages de vos commerçants des sachets de confiserie qui ont été cachés.  
À vous de jouer !

**BROCANTE  
PRINTEMPS**  
2019  
Dimanche  
9 JUIN  
Place de la République  
Restauration sur place  
Inscriptions tous les dimanches  
jusqu'au samedi 8 juin inclus  
Amicale de Pêche Domontoise  
Boulevard d'Orléans - rue de Savoie - 95331 Domont  
06 46 88 32 63

Les inscriptions pour la brocante de printemps ont lieu jusqu'au samedi 8 juin inclus à l'étang d'Ombreval, rue de Savoie.  
Renseignements : 06 46 88 32 63

### Attention : Le 14 mai 2019 les fréquences de la TNT changent !

Si vous recevez la télé par antenne râteau, vous risquez de perdre certaines chaînes !

Pour les retrouver : c'est simple !

Le 14 mai, faites une recherche de chaînes à l'aide de votre télécommande.

Pour savoir si vous êtes concerné par ces changements :

RENDEZ-VOUS SUR  
[WWW.RECEVOIRLATNT.FR](http://WWW.RECEVOIRLATNT.FR)

CONTACTEZ LE  
0970 818 818  
(appel non surtaxé)

**NEW  
GOSPEL  
FAMILY**  
GOSPEL - TRADITIONNEL - URBAN  
EN CONCERT  
DIMANCHE 12 MAI - 17H00  
EGLISE  
Rue de l'Eglise  
Infos : 01 41 10 80 94 - Localités : CARREFOUR - FINEC  
Points de vente habituels et à l'entrée du concert  
www.newgospelfamily.com

LEONARDO & COMPAGNIE PRESENTE  
**GRAND SPECTACLE HISTORIQUE**  
**LES PASSEURS DE SEL**  
UN VENT DE RÉVOLTE SOUFFLE CONTRE LA GABELLE  
19 MAI à 15h à GROSLAY  
26 MAI à 15h à LAMORLAYE  
15 JUIN à 21h30 et 16 JUIN à 14h30 à MACHEMONT  
Renseignements & réservations :  
[www.leonardofcompagnie.fr](http://www.leonardofcompagnie.fr)  
06 60 36 15 28

## LES CONSEILS DE L'AVOCATE



### LE CONTRAT DE BAIL MOBILITÉ

La loi du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN) a créé un nouveau bail d'habitation dit « bail mobilité ».

Il s'agit d'un contrat de location de courte durée destiné à la location temporaire en faveur de personnes en mobilité professionnelle (ex : en formation professionnelle, travail saisonnier, en contrat d'apprentissage, en convention de stage...) et des étudiants. Ce contrat qui porte uniquement sur un logement meublé est d'une durée de 1 à 10 mois maximum non reconductible et peut être résilié par le locataire à tout moment sans motivation en respectant un préavis d'un mois. Arrivé à son terme, le bail prend automatiquement fin, le bailleur n'a pas à donner congé, ni à justifier d'un motif pour récupérer le logement. Il n'est donc pas possible de signer plusieurs contrats successifs avec un même locataire. Toutefois, lorsque le bail a été conclu pour une durée inférieure à 10 mois, il est possible de faire un avenant pour le prolonger jusqu'à la durée maximale. Concernant le loyer, il faut savoir que celui-ci est, en principe, fixé librement et qu'aucun dépôt de garantie ne peut être demandé par le bailleur. Pour garantir le paiement du loyer, le bailleur peut demander un cautionnement facilité par le dispositif de garantie locative Visale (Visa pour le logement et l'emploi).

#### ME FERREIRA PITON

Contactez notre avocate  
sur [contact@domont.fr](mailto:contact@domont.fr)

Une réponse vous sera adressée dans les plus brefs délais.  
Ce service est entièrement gratuit et confidentiel.

**la fête  
des  
voisins**  
Vendredi 24 mai 2019  
20 ans  
www.lafetedesvoisins.fr

### Vous voulez participer à la fête des voisins ?

- Mettez une affiche dans votre hall, ou devant votre maison, en y inscrivant votre nom, l'heure et le lieu de l'apéritif et glissez les invitations dans les boîtes aux lettres ou sous les paillasons !

- Vous pouvez vous procurer l'affiche et les invitations au service animation ou à votre organisme HLM, s'il est partenaire, ou en les téléchargeant sur le site internet [www.lafetedesvoisins.fr](http://www.lafetedesvoisins.fr)

N'hésitez surtout pas à vous regrouper avec d'autres voisins pour organiser ensemble une soirée ! Chacun pourra apporter quelque chose (quiche, boissons, gâteaux...)

Renseignements au service animation :  
Tél : 01 39 35 56 16 ou [animation@domont.fr](mailto:animation@domont.fr)

## CARNET



### Naissances

Weeben David, Valentin Gioia, Nolan Pauline

### Mariages

Samir Mezouar et Soraya Kezadri

### Décès

Lucia Vergucht veuve Viel

### LE DOMONTOIS

Mensuel d'informations locales de Domont  
Conception, rédaction, coordination, photos, réalisation :  
Agence RDVA - Montmorency (S. Brianchon, A. Porcu)  
Service Communication - 01 39 35 55 04  
Impression : RAS • Tirage : 8 500 exemplaires • Dépôt légal à parution